

AVIS AU PUBLIC...

Concertation sur l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)



Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe que, par délibération du 9 avril 2015, le conseil de la Métropole a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Toulouse Métropole et a ouvert la concertation auprès du public.

Ce document est destiné à planifier la publicité à l'échelon métropolitain en assurant un nécessaire équilibre entre le droit à l'expression et à la diffusion d'information tout en préservant le cadre de vie, le patrimoine et les paysages.

Voir les modalités de concertation dans le lien suivant:

[📄 Télécharger le fichier "Avis Concertation RLPi TOULOUSE - METROPOLE"](#)